



Commune de Tannay

Tannay, le 1<sup>er</sup> mai 2020/73.04

**Aux habitants de Tannay**

## **INFORMATIONS CORONAVIRUS / 4**

### **Réouverture des bureaux de l'administration communale !**

---

Chères habitantes, chers habitants,

Jour après jour et avec soulagement, nous prenons connaissance des mesures que le Conseil fédéral a décidé d'appliquer pour sortir peu à peu du confinement partiel auquel nous étions soumis jusqu'ici.

Votre Municipalité souhaite donc désormais faciliter vos contacts avec nos différents services, l'interdiction d'ouvrir les administrations communales ayant été levée par le Conseil d'Etat. C'est ainsi que nos bureaux où nous avons pris les mesures de protection sanitaire adéquates seront à nouveau ouverts dès le mardi 5 mai, selon nos horaires habituels.

Il convient de rester prudent en respectant ces mesures d'hygiène et de distance sociale et en gardant à l'esprit que l'on n'est pas à l'abri ces prochaines semaines d'un possible rebond de la pandémie. Néanmoins, un redémarrage progressif de notre économie est maintenant possible. C'est ainsi que les magasins, les restaurants et l'école obligatoire rouvriront dès le 11 mai prochain.

Nous pouvons ainsi vous annoncer la réouverture le lundi 11 mai de la Buvette et de notre auberge communale le lendemain mardi 12, où il sera préférable de réserver. Dans l'un et l'autre de ces établissements, les mesures de protection seront assurées. Nous espérons qu'ils sauront regagner très vite la confiance de leurs clients.

Nous sommes heureux de voir ainsi notre village sortir peu à peu de la relative léthargie dans laquelle il était plongé du fait des sévères contraintes liées à cette éprouvante crise sanitaire et vous adressons nos meilleurs vœux de bonne santé.

Pour la Municipalité :

Le Syndic :  
Serge Schmidt



La Secrétaire :  
Ariane Katzarkoff